

Cote du document: EB 2013/109/R.38/Add.1  
Point de l'ordre du jour: 17  
Date: 17 septembre 2013  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Portefeuille de placements du FIDA au 31 août 2013**

### **Additif**

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Iain McFarlane Kellet**

Vice-Président adjoint  
Département des opérations financières  
téléphone: +39 06 5459 2403  
courriel: i.kellet@ifad.org

##### **Allegra Saitto**

Comptable et responsable de l'équipe de l'Unité de  
planification et d'analyse financières  
téléphone: +39 06 5459 2405  
courriel: a.saitto@ifad.org

##### **Robin Anthony Rocco**

Analyste de portefeuille  
Unité de planification et d'analyse financières  
téléphone: +39 06 5459 2342  
courriel: r.rocco@ifad.org

##### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent neuvième session  
Rome, 17-19 septembre 2013

---

Pour: **Information**

## Portefeuille de placements du FIDA au 31 août 2013

### I. Résumé

1. Le Comité d'audit, à sa cent vingt-huitième réunion, tenue le 6 septembre 2013, a recommandé qu'un additif exposant les derniers développements concernant le portefeuille de placements du FIDA soit présenté au Conseil d'administration pour information.
2. Au 31 août 2013, le portefeuille de placements du FIDA enregistrait un taux de rendement net négatif de 1,61% depuis le début de l'année<sup>1</sup>, se traduisant, pour le revenu des placements, par un montant négatif de 37,6 millions d'USD durant cette période de huit mois.
3. Vu les sorties nettes à venir résultant de l'accroissement du programme de travail et compte tenu de l'éventualité d'un rendement négatif du portefeuille, le FIDA a tout de suite entrepris de revoir la stratégie globale de placement durant le premier semestre de 2013. Dans le cadre de cet examen, les catégories d'actifs ont fait l'objet d'une étude menée avec BlackRock (une société de gestion des placements et de conseils financiers) afin de valider les options et d'étayer les décisions concernant toute mesure que le FIDA pourrait prendre pour protéger le portefeuille de placements.
4. Le Président a donné son aval afin que les recommandations issues de cet examen stratégique, qui rentrent dans le cadre des dispositions stipulées dans l'Exposé de la politique de placement (EPP) du FIDA, soient mises en œuvre à la fin de l'année.

### II. Données actualisées sur le taux de rendement au 31 août 2013

5. Comme il a été indiqué à la cent neuvième session du Conseil d'administration<sup>2</sup>, le portefeuille de placements du FIDA enregistrait, au 30 juin 2013, un taux de rendement net négatif de 1,51% depuis le début de l'année. Malgré une reprise positive en juillet 2013, la tendance négative du taux de rendement du portefeuille de placements s'est poursuivie le mois suivant pour s'établir, au 31 août 2013, à 1,61%<sup>1</sup>. Ainsi, le revenu négatif net des placements s'élevait à 37,6 millions d'USD pour cette période de huit mois.
6. Le portefeuille de placements du FIDA a continué à rester stable, en deçà des niveaux de risque budgétaire approuvés par l'EPP. Au 31 août 2013, la valeur exposée conditionnelle (VEC) était de 2,69%, soit une légère diminution du risque par rapport au pourcentage enregistré au 30 juin 2013, à savoir 2,85%, et se situait bien en deçà des limites du niveau de risque budgétaire de 6,00%. Ce faible niveau de risque reflète l'approche prudente adoptée par le FIDA en matière de placements.

<sup>1</sup> Entre janvier et août 2013, le taux de rendement pour le FIDA se base sur les données définitives concernant le rendement accumulé jusqu'au 31 juillet 2013, plus les données provisoires pour août 2013. Des données définitives relatives au taux de rendement jusqu'en août 2013 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent document.

<sup>2</sup> EB 2013/109/R.38 – Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2013.

### III. Mesures d'atténuation

7. À la suite des crises bancaires qui ont commencé en 2008 puis se sont aggravées jusqu'à se transformer en une crise mondiale de la dette souveraine en 2009/2010, l'instabilité de la conjoncture économique s'est révélée favorable à ceux qui ont investi, comme le FIDA, dans des obligations d'État multimarchés, à la recherche d'une valeur refuge pour leurs placements, comme les Bons du Trésor américains et les principales obligations européennes à taux fixe dont le taux de rendement a été satisfaisant durant cette période. Par conséquent, le revenu des placements du FIDA est resté solide, avec un niveau de risque toujours bas. Cependant, les taux d'intérêt généraux étant restés à un niveau historiquement bas à la suite des mesures extraordinaires prises par les autorités monétaires au lendemain des crises financières, il est maintenant considéré que les grands paramètres de ces catégories d'actifs à des fins de placement présentent des caractéristiques différentes.
8. De plus, l'accroissement significatif du programme de travail au cours des récents cycles de reconstitution a entraîné une augmentation sensible des sorties nettes et, partant, une diminution de l'importance de l'actif du portefeuille de placements. Cet aspect a mérité un examen des placements afin de garantir la liquidité pour les décaissements et de porter à son maximum le taux de rendement des placements dans les limites des paramètres de risque stipulés dans l'EPP du FIDA.
9. En complément de l'examen de l'ensemble de la stratégie, une étude des catégories d'actifs a été conduite avec la collaboration d'un conseiller externe, BlackRock, afin de déterminer quelle mesure stratégique le FIDA pourrait éventuellement adopter pour protéger le portefeuille de placements, compte tenu des difficiles circonstances à venir.
10. Il est ressorti de cette étude que les taux d'intérêt devraient augmenter au cours des cinq prochaines années, ce qui signifie que les placements en espèces et en quasi-espèces devraient dépasser les obligations d'États multimarchés. Les perspectives d'évolution des titres d'emprunt de marchés émergents et des titres souverains du secteur privé restent relativement positives, même si cela ne sera pas forcément le cas à court terme.

### IV. Conclusion

11. Sur la base des conclusions de l'examen de la stratégie de placement, il a été recommandé aux deux comités financiers du FIDA (FALCO et FISCO) que la répartition des actifs préconisée par la politique de placement du FIDA fasse l'objet de modifications, modifications qui ont par la suite été approuvées. Comme il est d'usage, le Comité d'audit et le Conseil d'administration seront tenus informés sur ce point lors de leurs sessions ultérieures.